

**Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 8 Octobre 2020**

DATE DE CONVOCATION : 30 Septembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 11 - Présents : 10
 - Votants : 10 - Absents : 1

L'an deux mil vingt, huit Octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30 Septembre 2020 conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : GAUTIER Bruno, DECHAMP Jean – Luc, COURTIER Michel, LADET André, GUITTON Sophie, MORLET Laura, DHAUSSY Michael, CAUMES Lydie, MEUNIER Angélique, REGNIER Guy.

Absents excusés : FROGNEUX Philippe

Secrétaire de séance : MORLET Laura

Objet de la délibération : tarifs et conditions location Gite communal

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les tarifs et conditions appliqués actuellement sur le site de Gite de France pour le gite sis 13 Grande Rue.

Au regard du faible taux d'occupation du gite communal et afin d'augmenter sa fréquentation monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de modifier les conditions d'accueil en proposant une location du gite soit à la semaine, soit à la nuitée.

En tenant des critères définis par Gites de France, les tarifs ci-dessous pourraient être appliqués :

	Haute saison	Mi-saison	Basse saison
Semaine	450 €	350 €	250 €
1 nuit 60 % du tarif de la semaine	270 €	210 €	150 €
2 nuits 70 % du tarif de la semaine	315 €	245 €	175 €
3 nuits 80 % du tarif de la semaine	360 €	280 €	200 €
4 ou 5 nuits 90 % du tarif de la semaine	405 €	315 €	225 €
6 nuits 95 % du tarif de la semaine	427.50 €	332.50 €	237.50 €
week-end	315	245	175
Forfait ménage (*)		85 €	
Location linge de lit (*)		8 € / lit	
Linge de toilette		5 € / personne	

tarif wifi	week-end : 5 € 1 semaine : 10 € 1 mois : 30 €
Consommation électrique Déduction forfait 8 Kwh/par jour heures creuses > 0.15 € par Kwh heures pleines > 0.10 € par Kwh	
Caution	500 €
(*) Obligatoire professionnel	

Conditions location : horaires d'arrivée et de départ :

- ♦ Arrivée à 18 heures quel que soit le jour, avec possibilité pour le client d'arriver plus tôt ou au plus tard 19 heures.
- ♦ Départ à 9 heures tous les jours de la semaine à l'exception du dimanche où le départ est fixé à 18 heures. L'horaire de départ peut être modulable au cas par cas.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés par 10 voix POUR,

- **ACCEPTE** les tarifs proposés ci-dessus qui seront applicables à compter du 1^{ER} janvier 2021.
- **DIT** que ces nouveaux tarifs seront adressés au percepteur municipal et à Seine et Marne Activité afin qu'ils soient portés sur leur site.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 12 Octobre 2020

Le Maire,
Bruno GAUTIER

